

**Tout ce que vous avez toujours
savoir sur les timbres tête-bêche de
France... sans jamais oser le
demander**



Un franc rouge-brun (n°6A). Paire tête-bêche oblitérée grille sur enveloppe recommandée de Angers pour Dôle.

Affranchissement à 2F correspondant au double du tarif pour une lettre du 3e échelon (lettre de 15 à 100g). **Cette pièce exceptionnelle est proposée aux enchères dans la [vente du 17 au 22 juin 2024 de la maison David Feldman \(lot 40055\)](#).**

- **Pourquoi certains timbres de France ont-ils été imprimés tête-bêche ?**

La présence des tête-bêche dans les feuilles de timbres n'a jamais été officiellement justifiée. Ils sont sans doute nés d'une erreur lors de la fabrication des planches d'impression : le typographe, en disposant les petits clichés correspondant à chaque timbre, en a mis quelques-uns la tête à l'envers. Il est indéniable que cette erreur de manipulation n'a pas

été intentionnelle, car certaines valeurs n'ont pas été affectées par cette variété.

- **Pour quelle raison ces erreurs d'impression n'ont-elles pas été corrigées ?**

Les clichés étant soudés les uns aux autres, il aurait été nécessaire de casser la planche puis de la réparer. Mais pourquoi se lancer dans une opération aussi complexe, alors que les timbres étaient destinés à être débités un à un ? La philatélie n'en étant qu'à ses balbutiements, personne ne pouvait imaginer à l'époque que les timbres tête-bêche acquerraient un jour une grande valeur.

- **Les tête-bêche sont-ils une spécificité de la philatélie française ?**

La France n'est pas le seul pays à avoir imprimés des tête-bêche *non intentionnellement*. Mais avec un total de **dix-huit valeurs** concernées, elle détient (et de loin) le record du nombre. Par exemple, l'Espagne ne compte que deux tête-bêche pour la période classique ; les anciens Etats italiens deux ; les anciens Etats allemands seulement trois. Quant à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, ils n'en ont... aucun.

- **Connaît-on le chiffre de tirage de chaque tête-bêche ?**

Pour la plupart d'entre eux, oui, grâce aux études réalisées par des philatélistes érudits. Nous vous fournissons ci-dessous les résultats de leurs recherches, particulièrement intéressantes, car elles montrent que les tête-bêche les plus rares ne sont pas nécessairement ceux des timbres dont la cote est la plus élevée à la pièce.

Numéro Yvert et Tellier	Description	Tirage probable	Notes
1	Cérès - 10 c. bistre	170 000	
2	Cérès - 15 c. vert	6 110	Un seul exemplaire subsistant connu à ce jour (sur lettre).
3	Cérès - 20 c. noir	Moins de 200 000	
4	Cérès - 25 c. bleu	136 000	
6	Cérès - 1 fr. carmin	7 172	
7	Cérès - 1 fr. vermillon	1 290	Chiffre établi compte-tenu des timbres retournés pour incinération.
14B	Empire non dentelé - 20 c. bleu	Très faible	Il s'agit de timbres provenant de feuilles émises au moment de la dentelure des n°22 et y ayant échappé, quelques exemplaires connus à l'état neuf.
17A	Empire non dentelé - 80 c. carmin	33 138	
17B	Empire non dentelé - 80 c. rose	23 663	
18	Empire non dentelé - 1 fr. carmin	30 000	Existe en réimpression (1862). Tirage : 40 paires.
22	Empire dentelé - 20 c. bleu	Plusieurs centaines de milliers	
24	Empire dentelé - 80 c. rose	59 330	

27B	Empire lauré - 4 c. gris	Plus de 100 000
36	Emission du Siège - 10 c. bistre	340 635
37	Emission du Siège - 20 c. bleu	Plus de 100 000
58	Cérès - 10 c. brun sur rose	Entre 200 000 et 300 000
59	Cérès - 15 c. bistre	433 330
60A	Cérès - 25 c. bleu	Plusieurs centaines de milliers

- **Combien de paires tête-bêche sont-elles parvenues jusqu'à nous ?**

Les timbres de la période classique étaient en général débités à l'unité car ils correspondaient tous à un tarif bien précis. Dans ce contexte, la très grande majorité des paires tête-bêche ont été séparées au moment de la vente par les guichetiers. Si l'on prend en compte les destructions ultérieures, il est probable que pas plus de 1 % d'entre elles ne subsistent aujourd'hui. Le cas du n°2 (*Cérès 15 c. vert*) est à ce sujet emblématique : sur un tirage de 6 110 exemplaires, il n'en subsiste... qu'un seul, de surcroît défectueux, oblitéré sur lettre.

- **Existe-t-il de fausses paires tête-bêche ?**

Bien entendu. Le cas le plus fréquent consiste à prendre deux timbres et à les coller côte à côte, en coupant les marges latérales dans l'épaisseur du papier et en les recollant. Certains faussaires ont même créé des paires tête-bêche n'ayant jamais existé, par exemple avec des

timbres de l'Emission de Bordeaux. Nous avons évoqué ce cas dans un précédent numéro de notre newsletter.

- **Que faut-il penser de la paire tête-bêche du n°6A sur lettre proposée dans la vente de la maison Feldman du 17 au 22 juin ?**

Il s'agit d'une pièce exceptionnelle à tous égards. D'une part, parce que le tête-bêche concerné est celui du n°6, dont le tirage est parmi les plus faibles (7 172 exemplaires). D'autre part, parce que les timbres ont été imprimés dans la nuance rouge-brun (6A) et que leur état de conservation est remarquable : oblitération nette et marges parfaites. Le tête-bêche de la nuance rouge-brun n'étant pas connu en neuf, il s'agit d'une des grandes raretés de la philatélie française.

A lire :

- *L'unique collection des tête-bêche de France*, Michel Melot, Timbroscopie n°57, avril 1989.
- *Les tête-bêche*, Marc Brynhole, Timbroscopie n°105, septembre 1993.